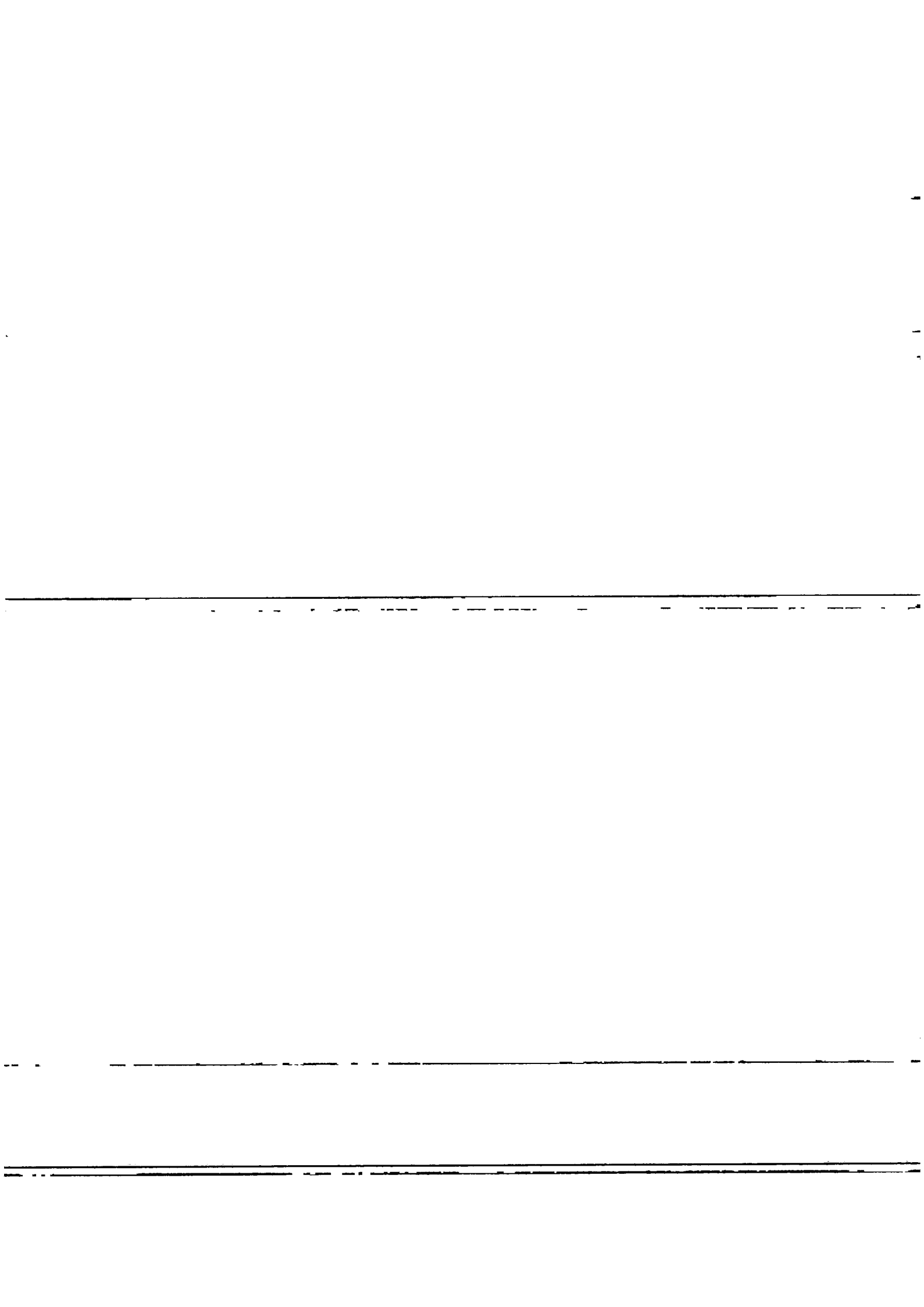
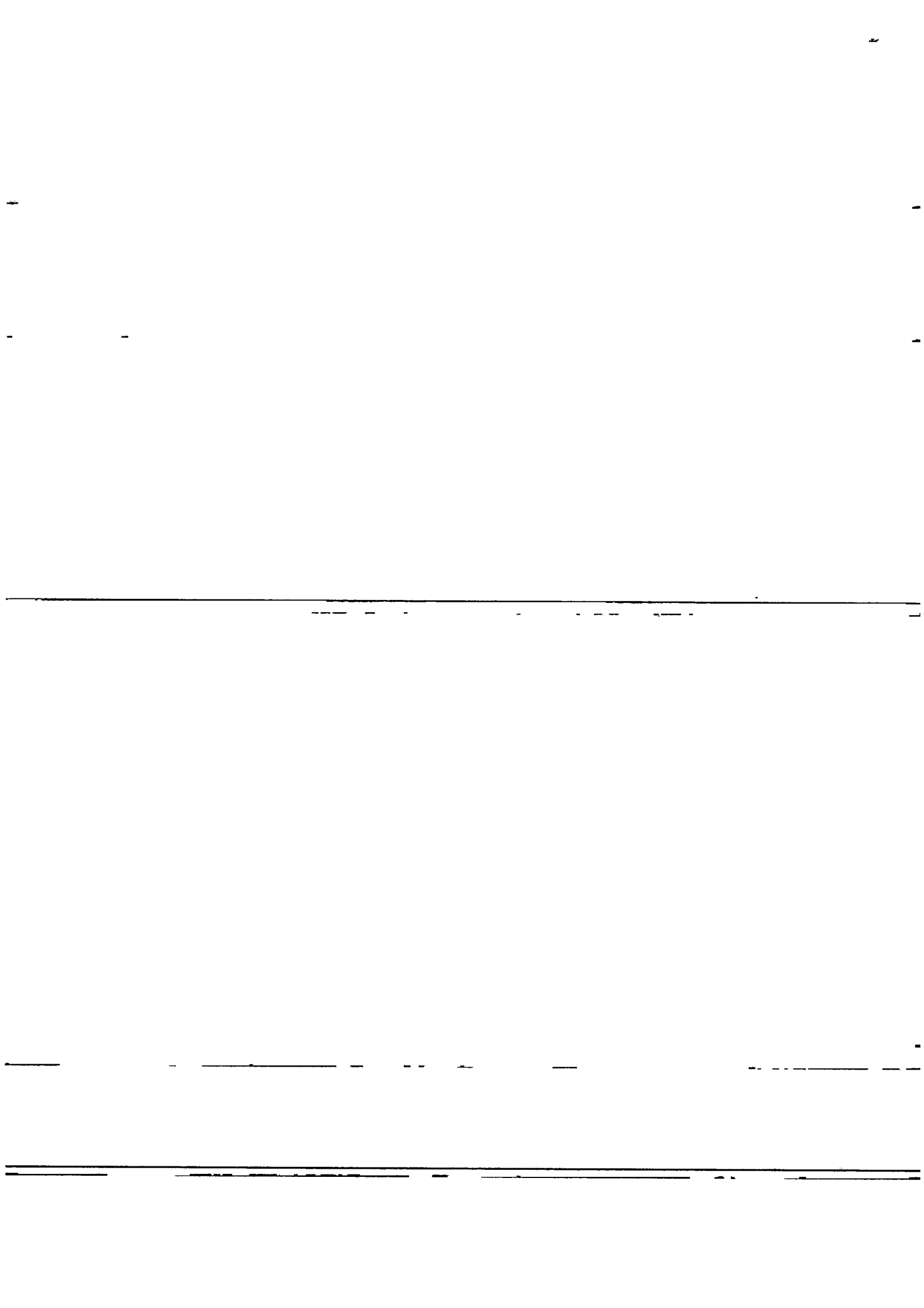
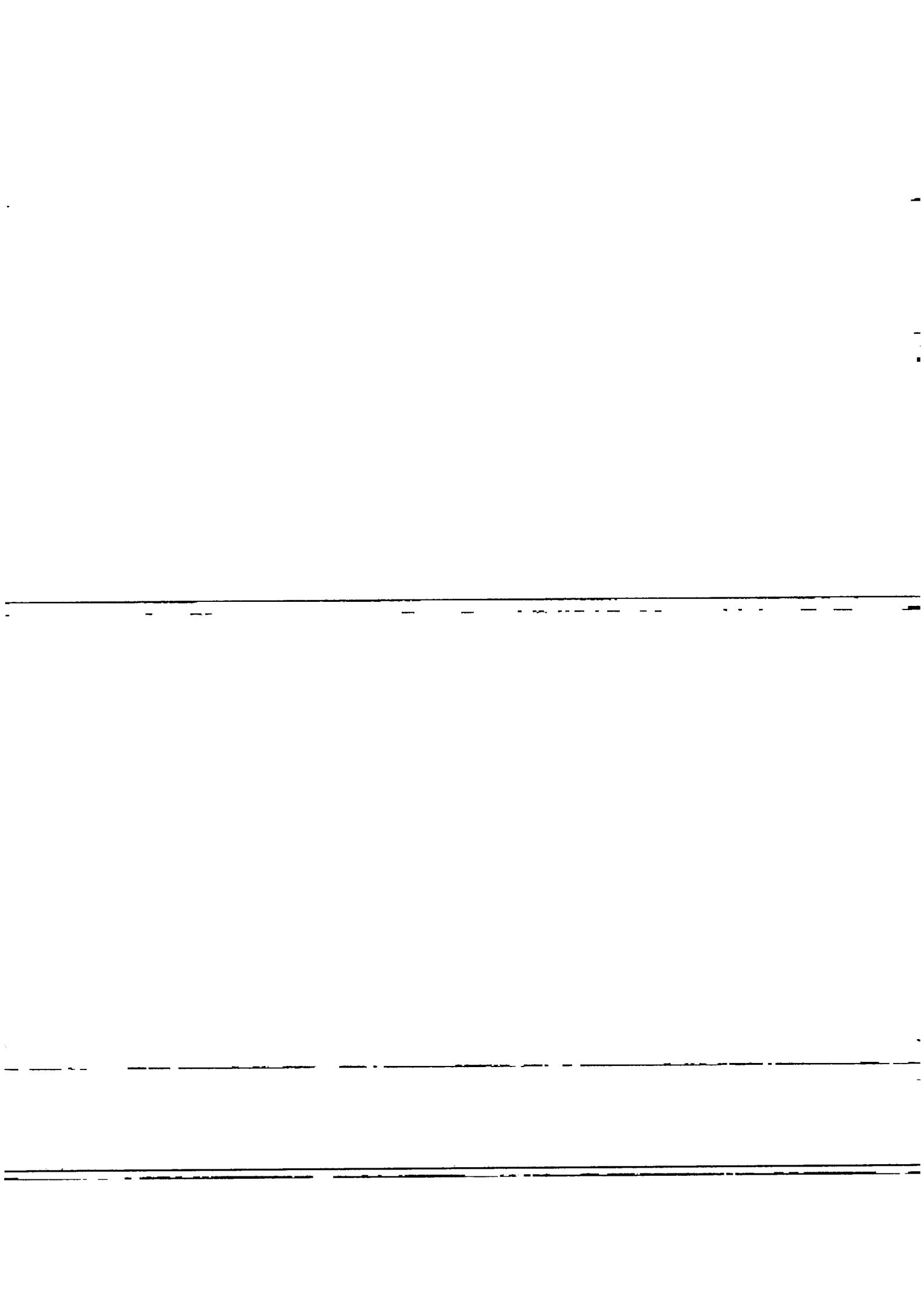


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LIMOGES - 8701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/07/2024 - 3907 - 2017 B 00560 - 479 836 397 - 2 CAGALIN





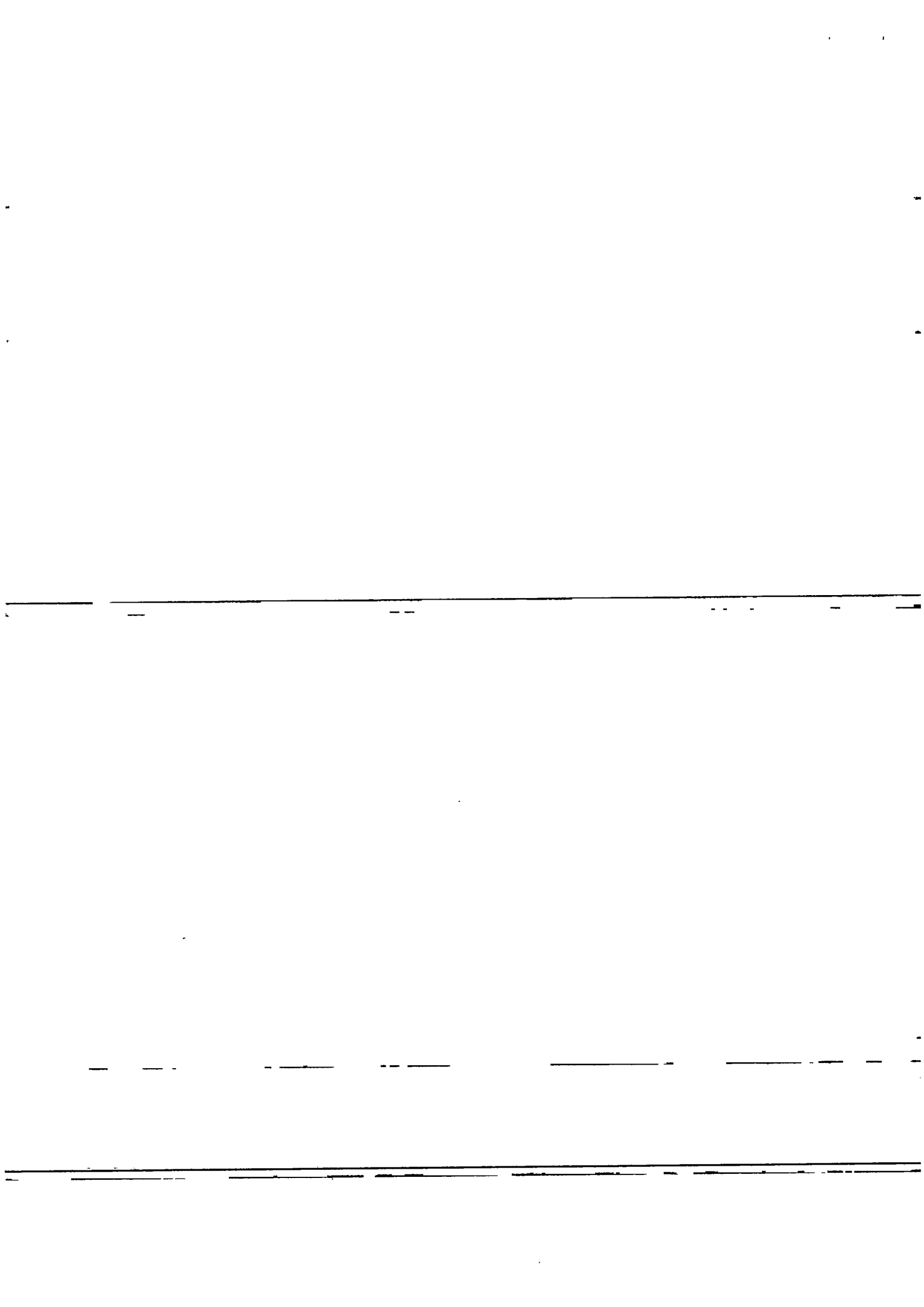


## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 431	21 431		4 931
Autres immobilisations corporelles	1 652	1 652		-3
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	15		15	23
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>23 098</b>	<b>23 083</b>	<b>15</b>	<b>4 950</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	58 666		58 666	46 334
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	26 537		26 537	33 451
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				59 802
Disponibilités	561 783		561 783	571 932
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>646 986</b>		<b>646 986</b>	<b>711 520</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>670 084</b>	<b>23 083</b>	<b>647 001</b>	<b>716 471</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Pour copie certifiée conforme  
à l'original

Pour copie certifiée conforme  
à l'original



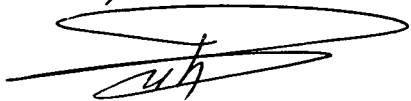
**COMPTES ANNUELS**

**2023**

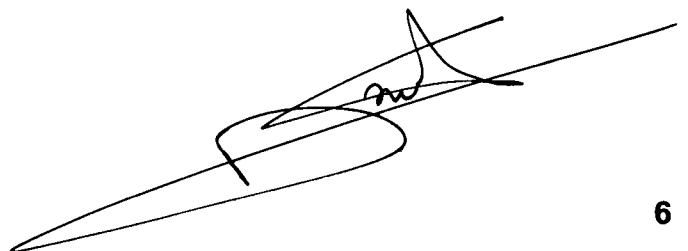
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

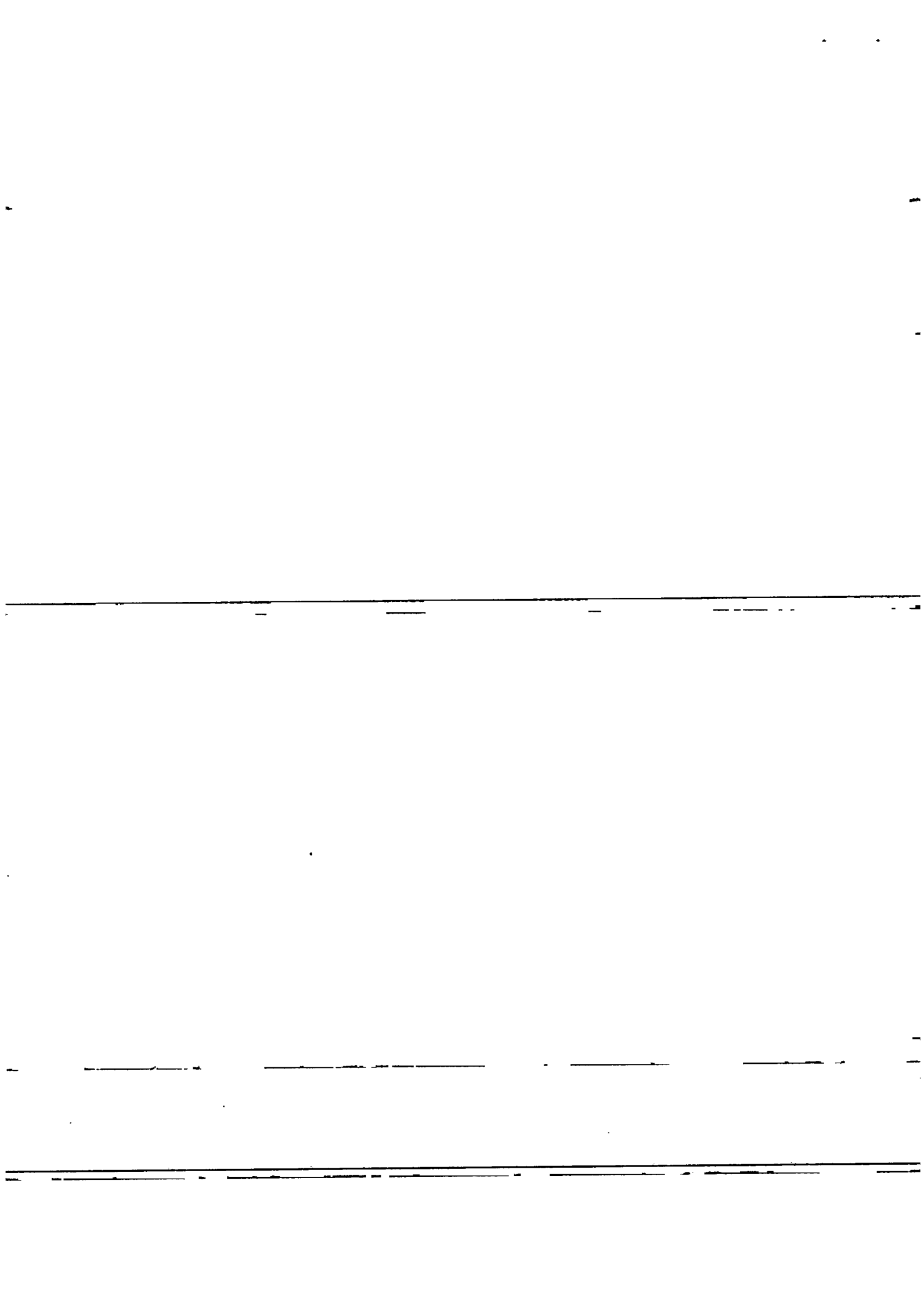
ANNEXE

*Pour copie certifiée conforme  
à l'original*



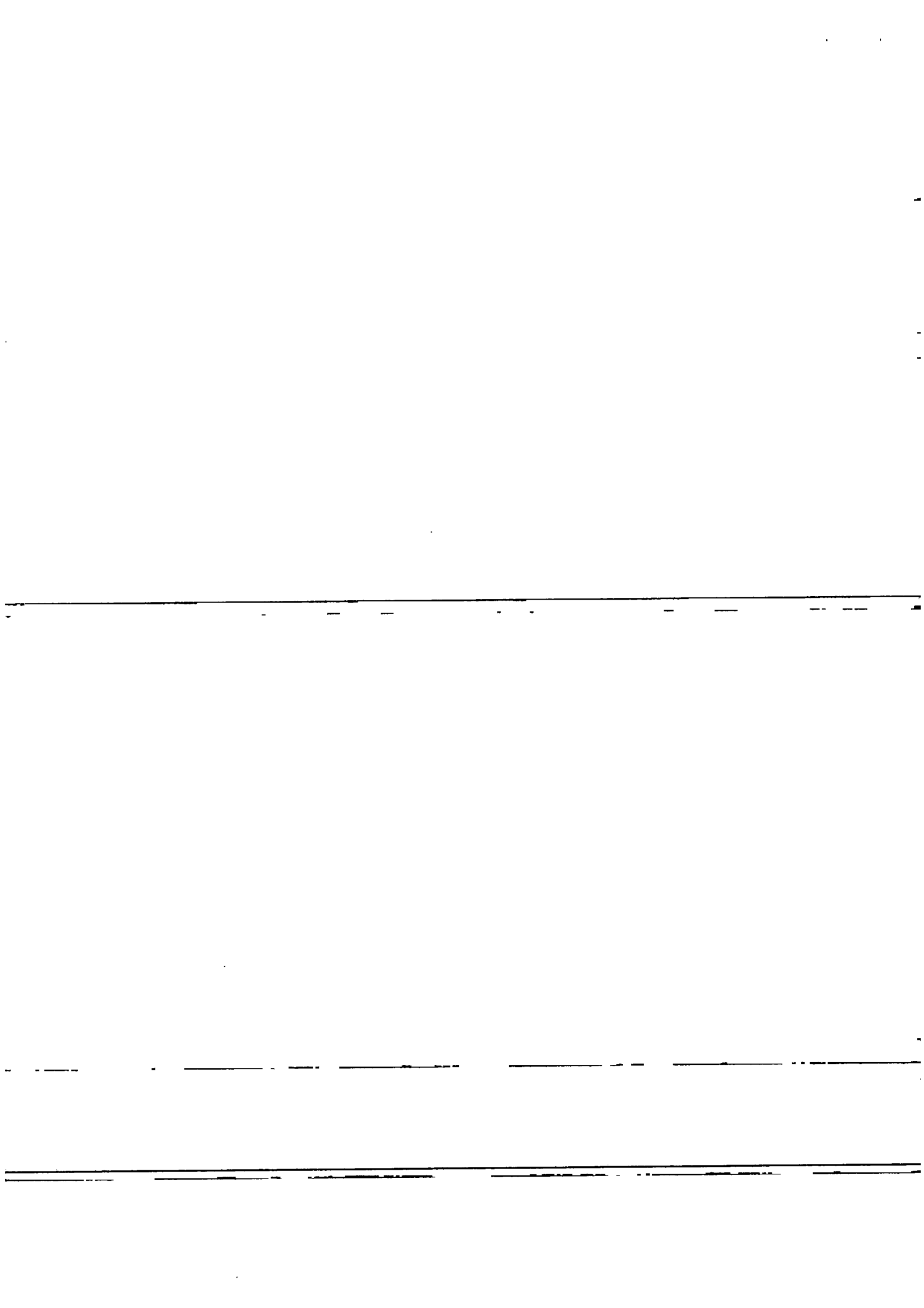
*Pour copie certifiée conforme  
à l'original*





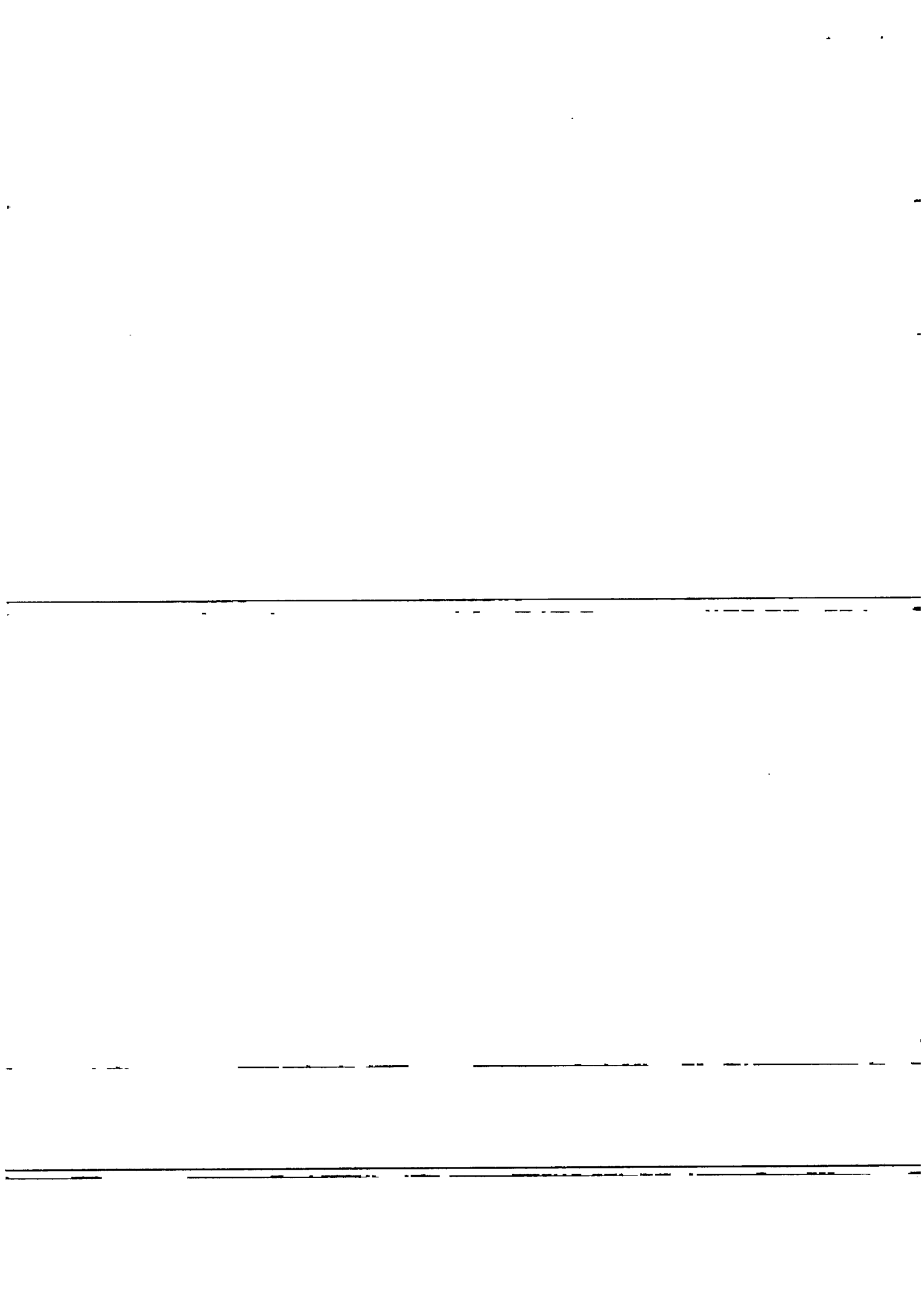
## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social		x	
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance		x	
- Produits constatés d'avance		x	



## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2 CAGALIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 647 001 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 20 548 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

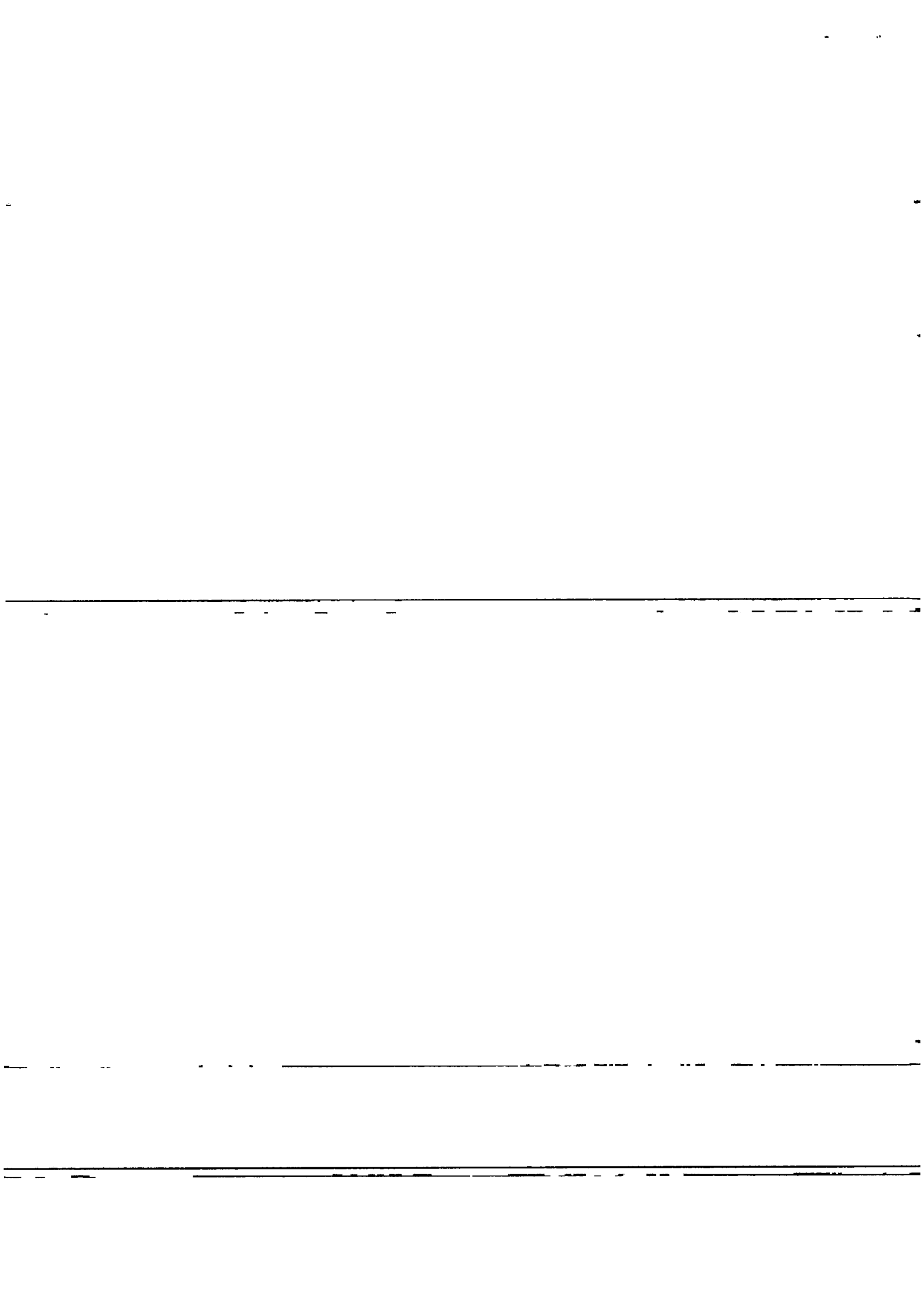
#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



## Règles et méthodes comptables

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

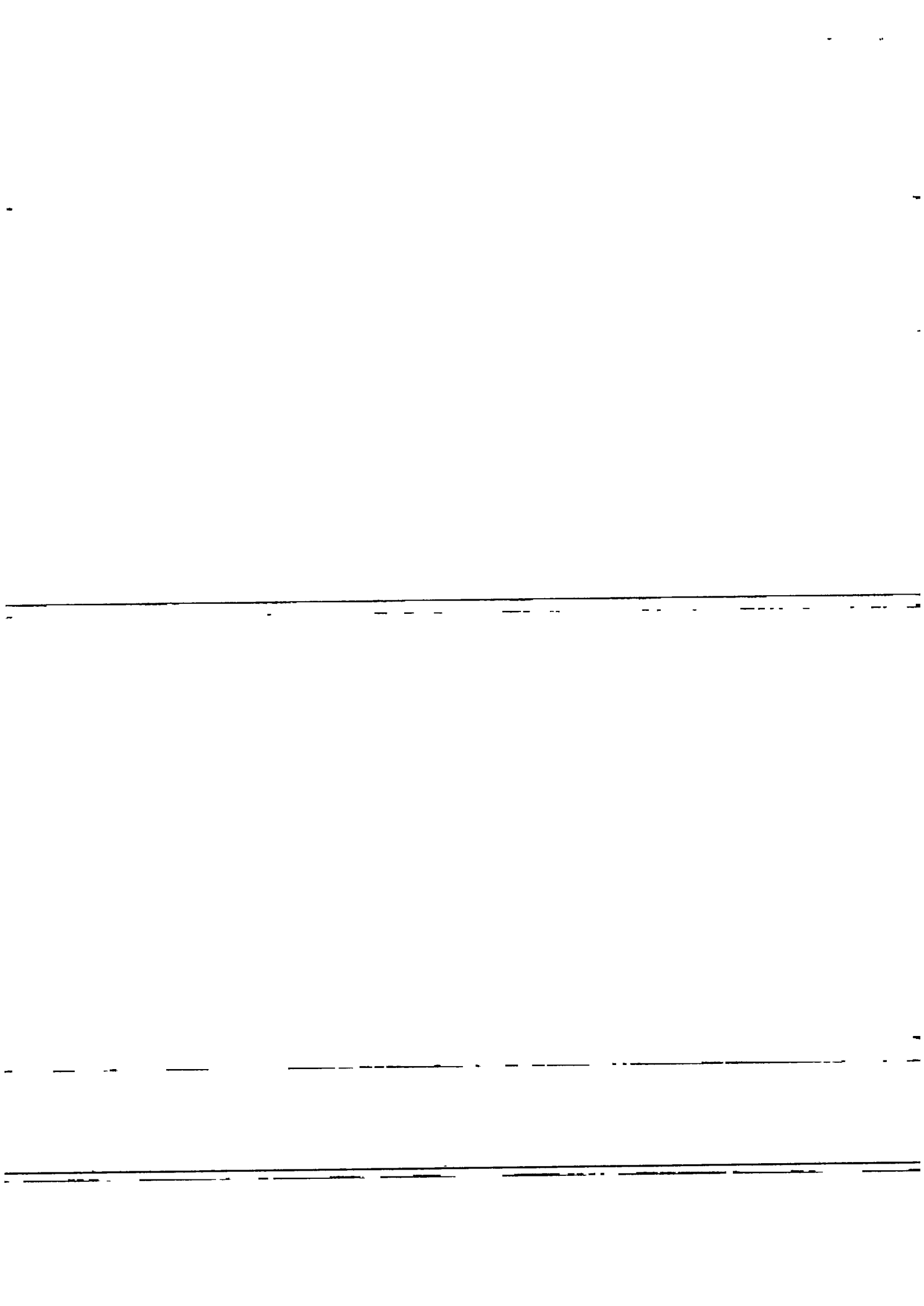
---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

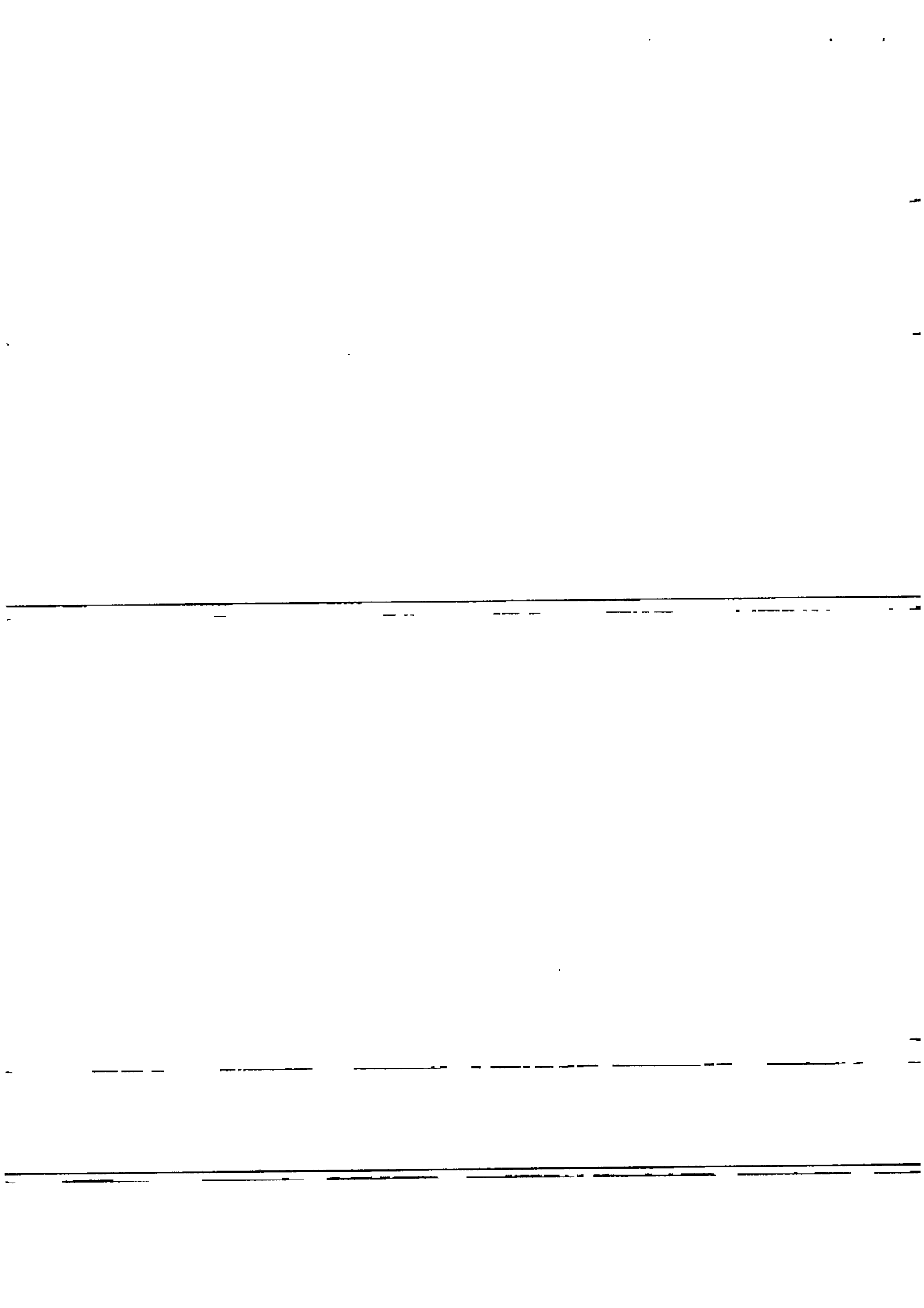


## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 431			21 431
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 652			1 652
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>23 083</b>			<b>23 083</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	23		8	15
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>23</b>		<b>8</b>	<b>15</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>23 105</b>		<b>8</b>	<b>23 098</b>



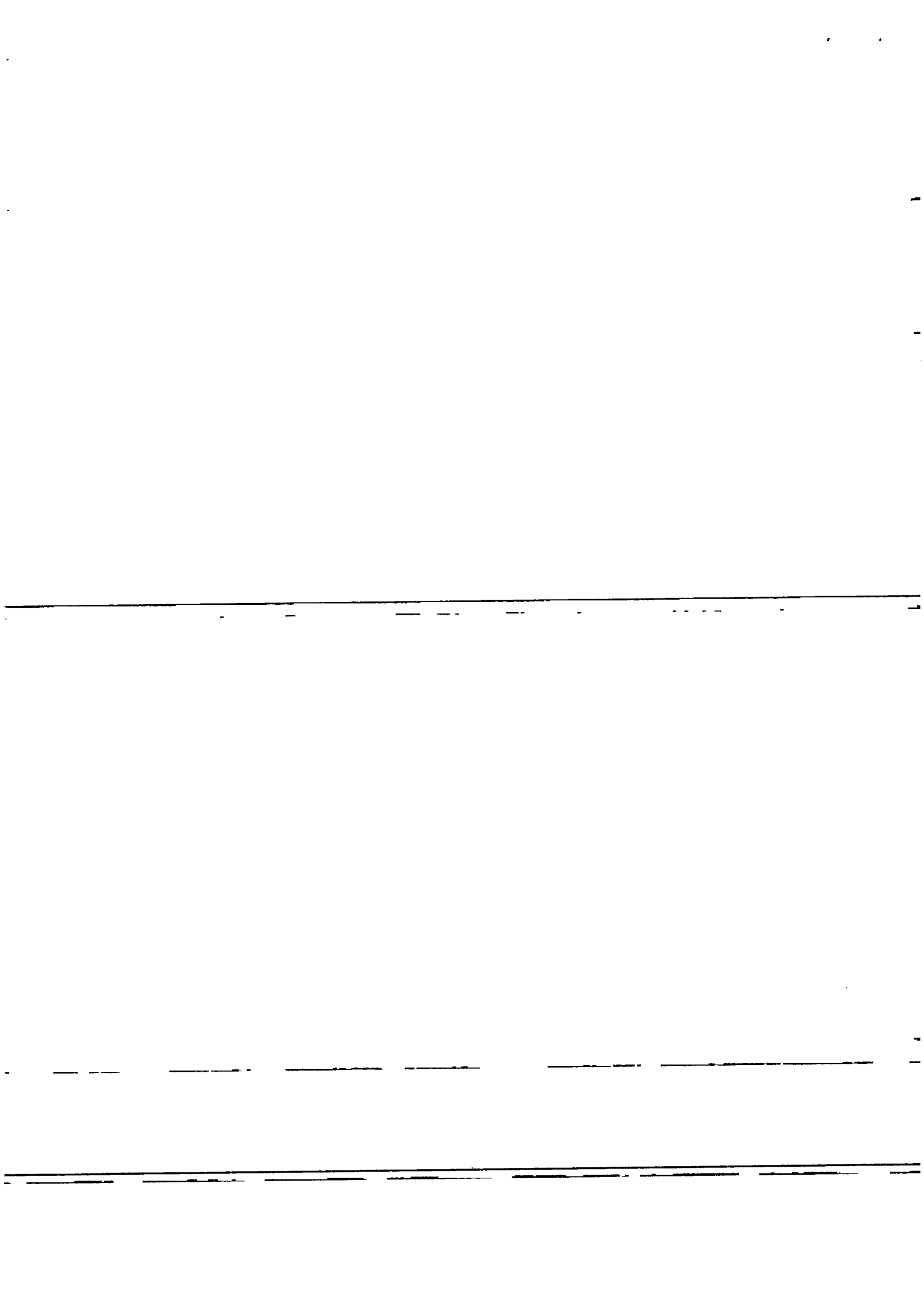
## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>				
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			8	8
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>8</b>	<b>8</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 500	4 931		21 431
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 655		3	1 652
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 155</b>	<b>4 931</b>	<b>3</b>	<b>23 083</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 155</b>	<b>4 931</b>	<b>3</b>	<b>23 083</b>



## Notes sur le bilan

## Actif circulant

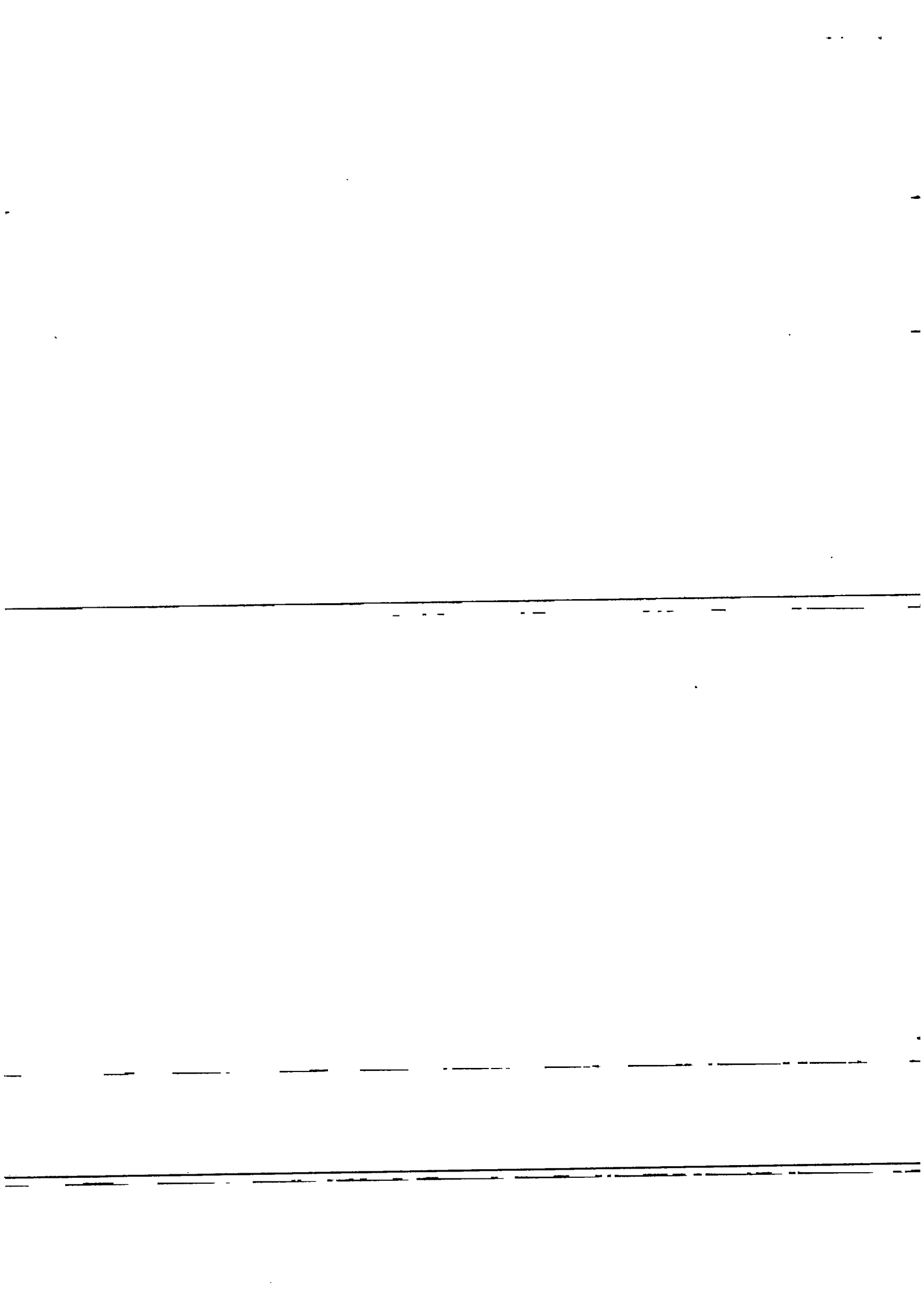
## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 26 537 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	26 537	26 537	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>26 537</b>	<b>26 537</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
COMMISSION CARBURANT A RECEVOIR	5 228
<b>Total</b>	<b>5 228</b>

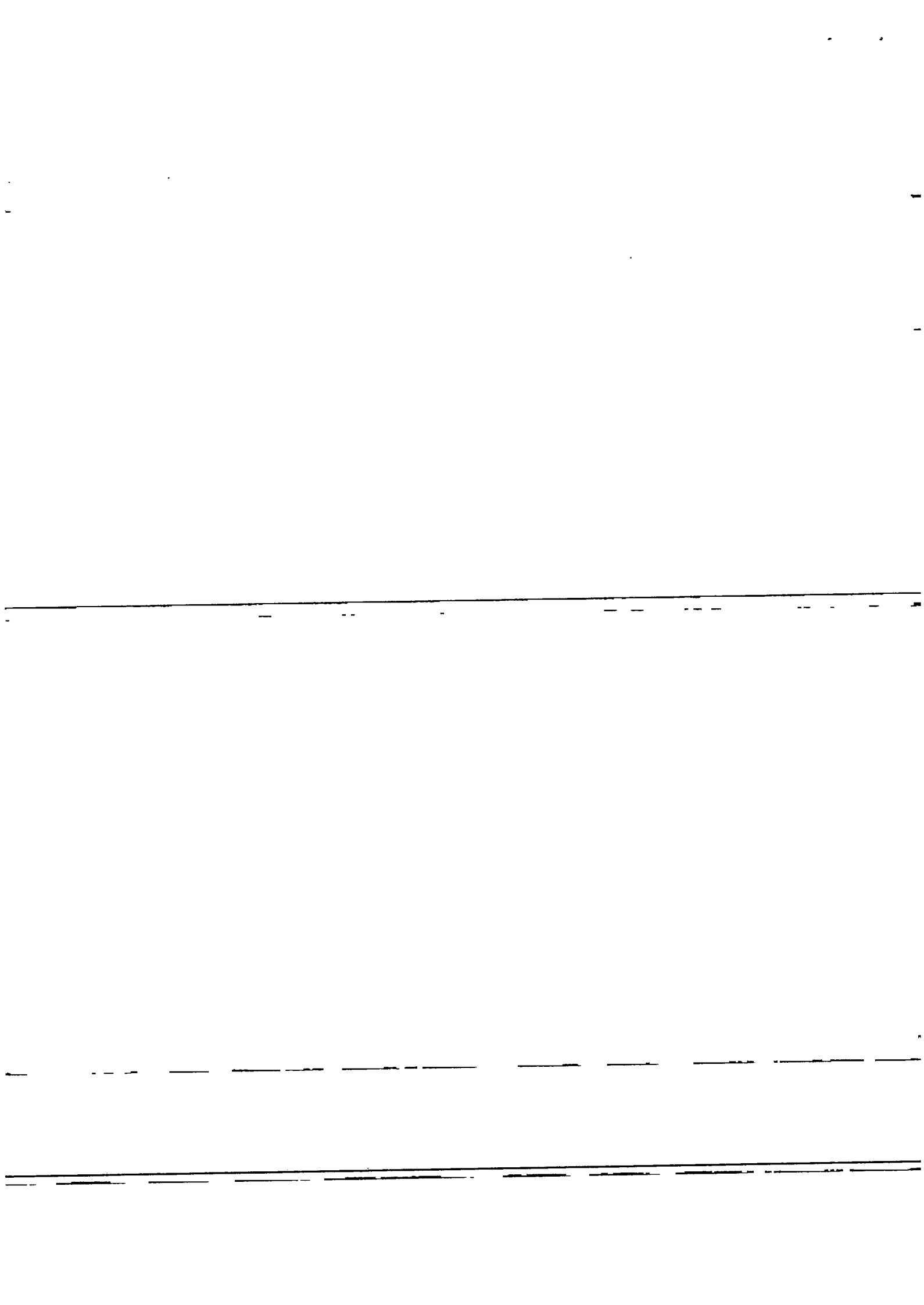


## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	8 000		8 000		
<b>Total</b>	<b>8 000</b>		<b>8 000</b>		
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			8 000		



## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 509 188 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	172 365	172 365		
Dettes fiscales et sociales	161 281	161 281		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	175 542	175 542		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>509 188</b>	<b>509 188</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	76 233			

## Charges à payer

	Montant
FFNP REDEVANCE PETROLIERE FIXE	24 000
FFNP EDF	6 000
FFNP EAU	6 014
FFNP HONORAIRES COMPTABLES	1 560
FFNP TELEPHONE	720
FFNP HONORAIRES JURIDIQUES	1 056
FFNP CAUTION	467
DETTES PROV /CONGES PAYES	28 996
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	24 980
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	8 699
CHARGES SOCIALES A PAYER DU PERSONN	9 465
CAP TAXES PROFESSIONNELLE	1 000
<b>Total</b>	<b>112 957</b>

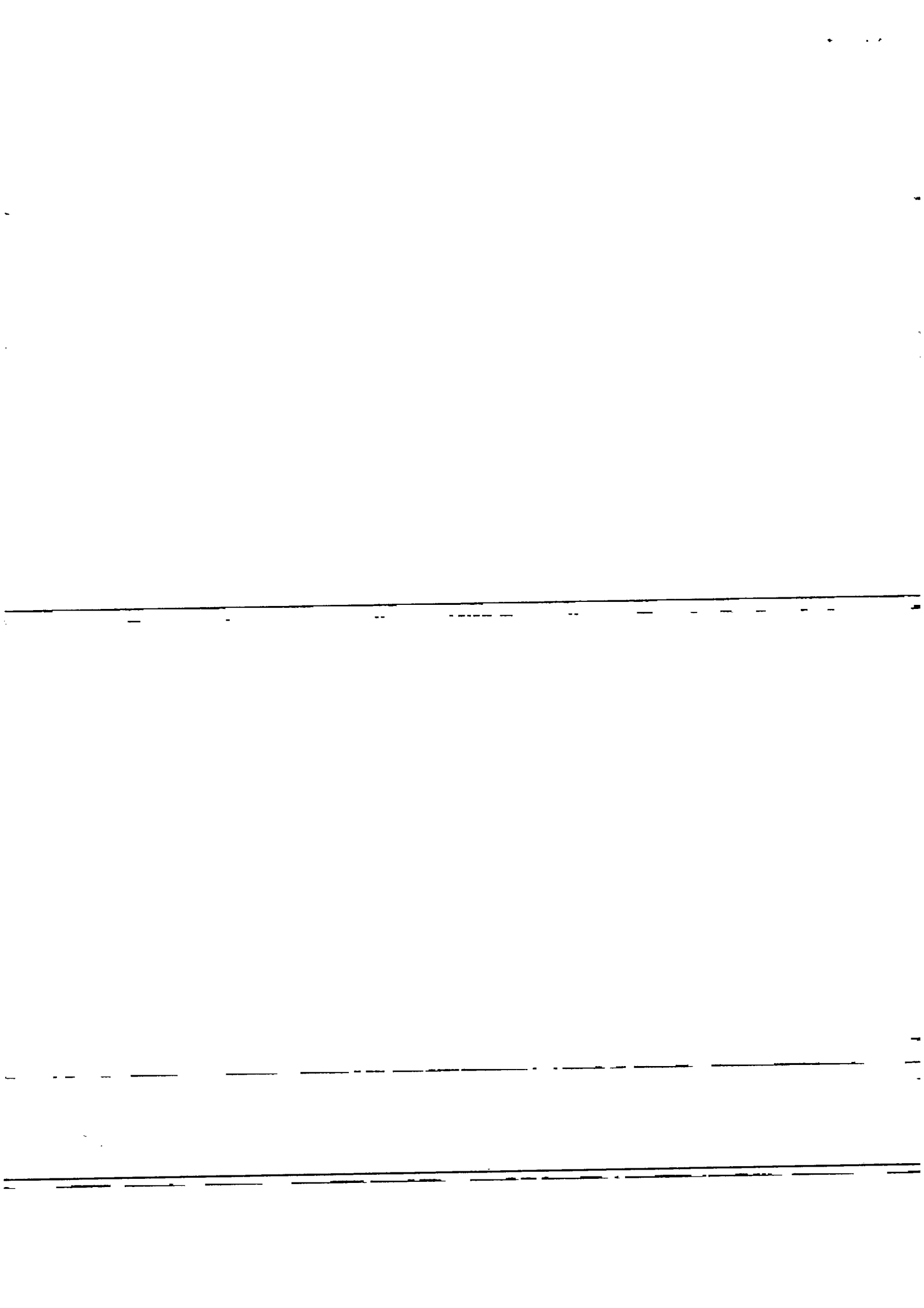
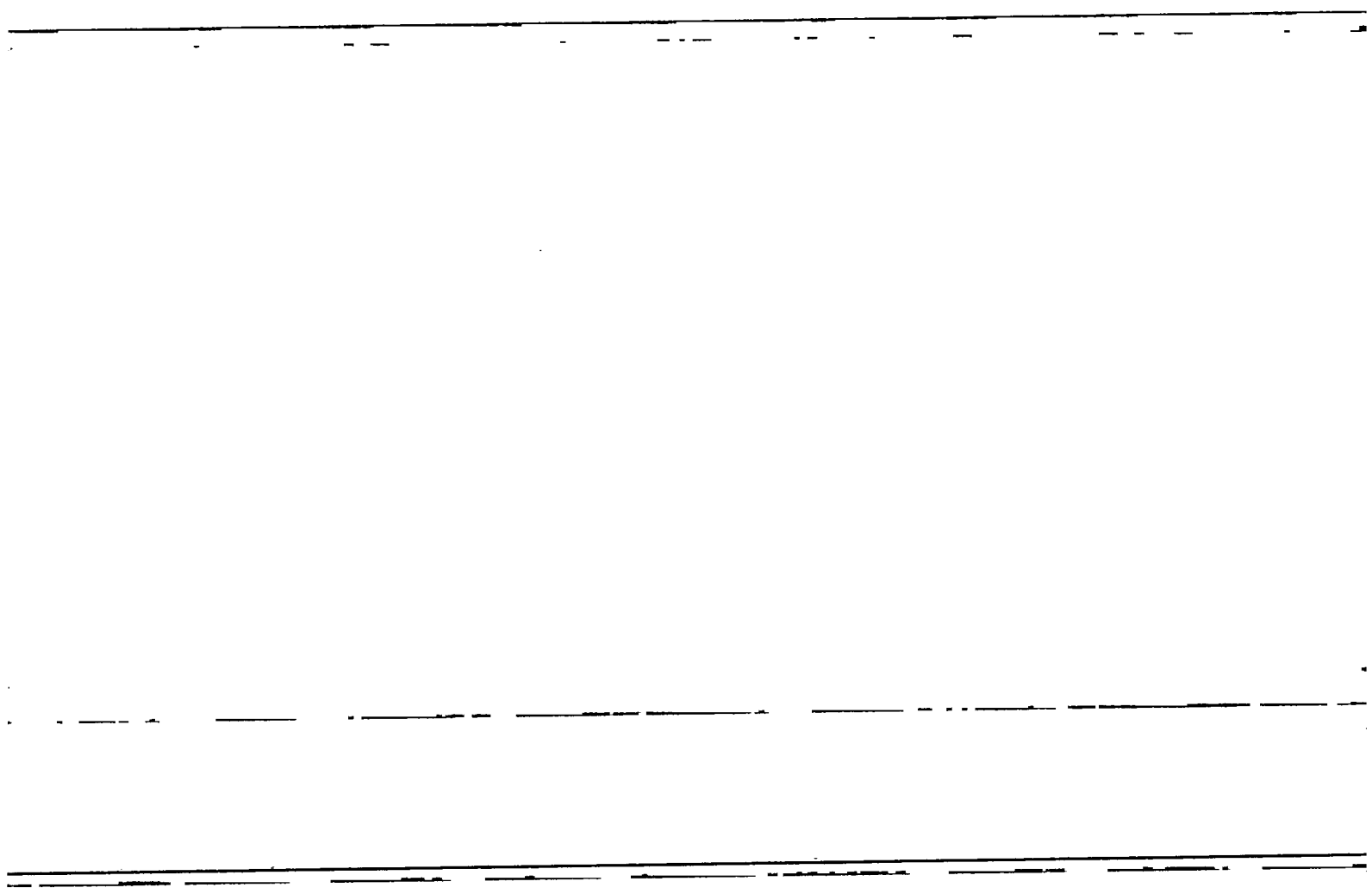


 Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social			20 000,00	20 000,00	20 000,00
Nombre d'actions ordinaires			200,00	200,00	200,00
<b>Opérations et résultats :</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)			1 728 248,34	2 064 216,00	2 090 131,92
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions			155 390,55	13 472,35	17 920,75
Impôts sur les bénéfices			3 232,00	1 027,00	442,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions			143 232,37	9 819,14	20 547,97
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions			760,79	62,23	87,39
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions			716,16	49,10	102,74
Dividende distribué					
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés				18	18
Montant de la masse salariale			487 951,26	593 745,25	596 816,15
Montant des sommes versées en avantages sociaux			63 745,03	161 750,85	167 939,20



**2 CAGALIN**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 €**  
**Siège social : aire de Beaune les Mines A20**  
**87280 - BEAUNE LES MINES**  
**RCS LIMOGES 479 836 397**  
-----000-----

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**  
se clôturant le 31 Décembre 2023  
**A l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Associés**  
**du 24 Juin 2024**  
-----000-----

**PROJET DE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, propose que le montant du bénéfice de l'exercice, soit :

**20 547,97 €**

soit affecté de la manière suivante :

au poste «AUTRES RESERVES» pour 20 547,97 €

Le poste «AUTRES RESERVES» serait porté de 89 265,39 € à 109 813,36 €.

Par référence aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il a été procédé à une distribution de DIVIDENDES au cours des trois derniers exercices sociaux :

	2020	2021	2022
Dividendes bruts	/	100 000 €	/
Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % réservé aux personnes physiques	/	100 000 €	/

**RESOLUTION**

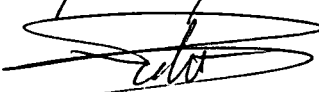
L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide que le montant du bénéfice de l'exercice, soit :


**20 547,97 €**

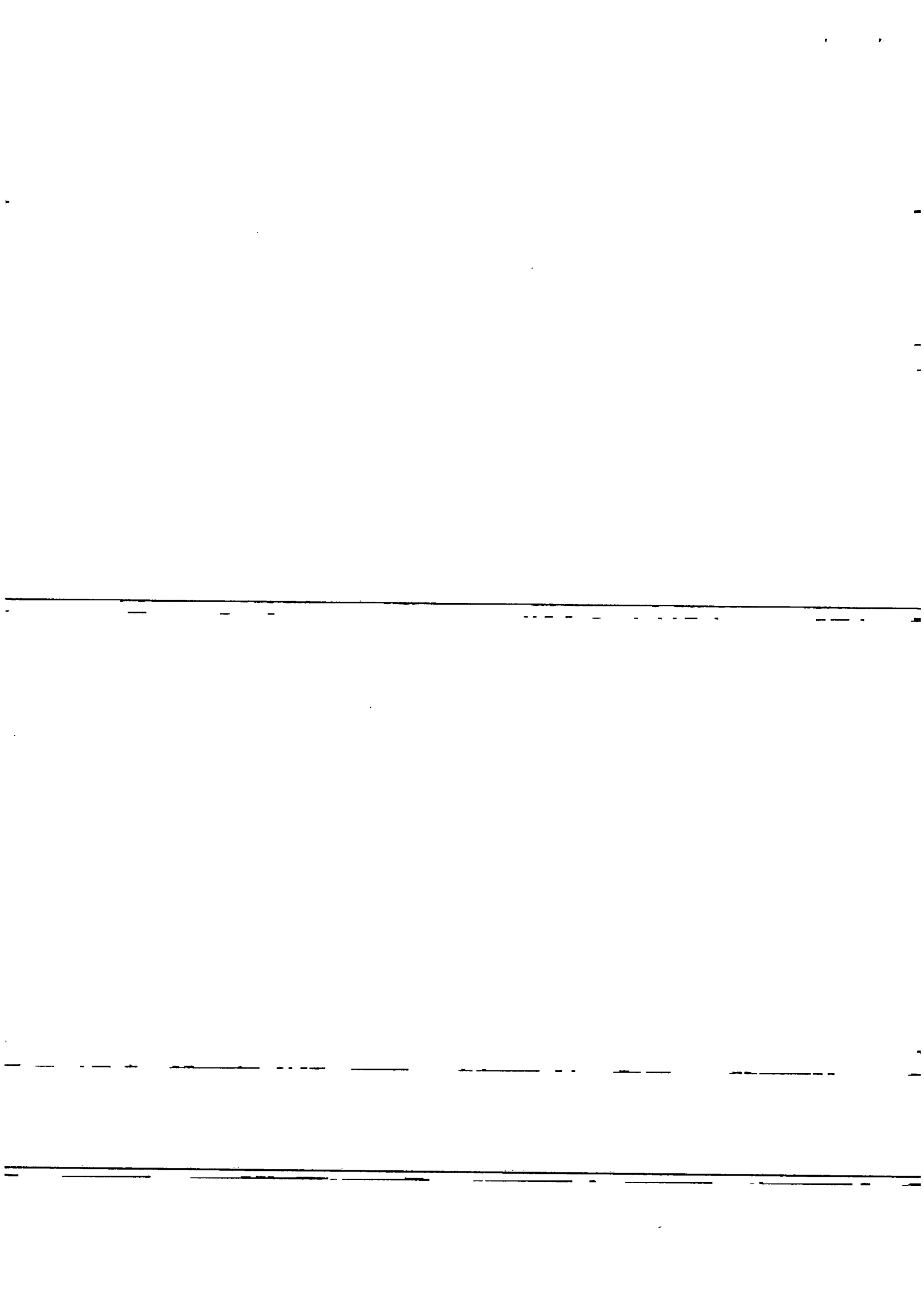
sera affecté de la manière suivante :

au poste «AUTRES RESERVES» pour 20 547,97 €

Le poste «AUTRES RESERVES» sera porté de 89 265,39 € à 109 813,36 €.

*Pour copie certifiée conforme  
à l'original*  


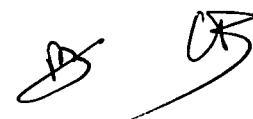
*Pour copie certifiée conforme  
à l'original*  




Par référence aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il a été procédé à une distribution de DIVIDENDES au cours des trois derniers exercices sociaux :

	2020	2021	2022
Dividendes bruts	/	100 000 €	/
Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % réservé aux personnes physiques	/	100 000 €	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Handwritten signatures in black ink, consisting of two distinct marks.

